



Déclaration CSA départemental Allier du 16 octobre 2025



Ce CSA-D a lieu le jour anniversaire de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, ancien élève à Moulins et enfant d'instituteurs de l'Allier. Et le jour de la rentrée de la présente année scolaire, dans le Cantal, notre collègue Caroline Grangean, victime de harcèlement lesbophobe, a mis fin à ses jours. Ces deux faits nous rappellent l'impérieuse nécessité, pour l'école de la République, de défendre ses personnels envers les idées meurtrières, qu'elles soient homophobes, islamistes, intégristes religieuses ou d'extrême droite. Cela alors que le vice-président des Etats-Unis, J.D. Vance, a déclaré "le professeur, voilà l'ennemi", et que l'école publique, la tradition républicaine et révolutionnaire française et l'histoire en tant que science ont été attaquées, à Moulins, par le spectacle organisé par l'extrême-droite et subventionné par les collectivités locales de "Murmures de la Cité". Il appartiendrait à l'institution Education nationale de réagir à de telles attaques. A sa place, sont intervenus des enseignants et des syndicalistes désignés depuis à ce double titre comme cibles par l'extrême droite. L'État a le devoir de protéger ses agents contre toute forme de violence, harcèlement, discrimination, agissements sexistes et sexuels. Cependant nous ne pouvons que déplorer l'insuffisance tant des moyens que des droits actuels, et nous portons la nécessité d'agir concrètement dans nos écoles, collèges, lycées et services par des plans de formation ambitieux en termes de moyens et de temps.

Concernant la situation politique et les moyens du service public, la situation reste grave. Les économies budgétaires annoncées par le premier ministre Bayrou cet été envers les services publics et les postes de fonctionnaires, et envers la protection sociale, se retrouvent dans les mesures annoncées par le premier ministre Lecornu. Le gel des dépenses à l'Education nationale équivaut à une baisse en période d'inflation avec une perte nette de salaire et une dégradation constante de nos conditions de vie et de travail. Tout en étant attentifs à l'ébranlement de la réforme des retraites de 2023, à laquelle les

mouvements sociaux de septembre 2025 ne sont pas étrangers, nous considérons qu'une vraie rupture, vers la justice sociale, fiscale et écologique, commencerait à minima par l'abandon du non remplacement d'un fonctionnaire sur trois, la non augmentation des franchises médicales, la non remise en cause des ALD, l'abrogation de l'indemnisation à 90% des arrêts maladie et de la journée dite "de carence" et le rétablissement de la GIPA.

Les menaces sur l'emploi dans notre département, notamment sur le bassin de Montluçon - 50 licenciements à ADISSEO, fermeture d'AMIS (600 emplois), Dunlop en grande fragilité, Erasteel en chômage partiel, contrastent avec les profits d'un patronat qui semble pourtant outragé du fait que le débat public porte de plus en plus sur ses avantages fiscaux et sur la répartition des richesses.

Ce 11 octobre, la FSU, la CGT, Solidaires, la Confédération paysanne, une douzaine de maires et de conseillers départementaux, le suppléant du député de Moulins, les associations d'élus, le Collectif des archéologues d'Auvergne, et de nombreux citoyennes, citoyens et habitants, se sont retrouvés à Autry-Issards pour la défense du service public de l'éducation. Nous revendiquons un changement radical de politique nationale : une revalorisation des métiers et des salaires, un investissement ambitieux dans le bâti scolaire obligatoire pour les collectivités territoriales qui garantisse la santé, la sécurité de tous les personnels et de leurs élèves, des moyens humains et matériels à la hauteur des enjeux qui permettent de réduire les effectifs par classe ; seule mesure simple et concrète permettant de lutter efficacement contre la reproduction des inégalités sociales.